

# La Brève

1. **Alternance à la présidence de l'UPA - Rappel**
2. **Conjoncture - Handball - Focus**
3. **Dialogue social - EIRL - Désignations - Ils ont dit...  
Chiffres clés-**
4. **Les Brèves - L'agenda**

Lettre d'information bimensuelle N°232 - 1<sup>er</sup> février 2010



## Rappel

Sous le mandat de Pierre Martin (2007-2010), l'UPA a obtenu de nombreuses avancées notamment :

- la mise en œuvre de l'accord du 12 décembre 2001 relatif au développement du dialogue social dans l'artisanat ;
- l'élargissement de l'audience de l'UPA qui désormais accueille la confédération de la boulangerie et toutes les composantes de la CGAD et, en tant que membre associé, la Chambre nationale des artisans des travaux publics et du paysage -CNATP- ;
- la création du Fonds d'assurance formation des chefs d'entreprise artisanale -FAFCEA-.

Ainsi, en trois ans, l'UPA non seulement a su convaincre mais désormais représente 1.200.000 entreprises. Ce qui fait d'elle un acteur incontournable en matière de dialogue social.

## ALTERNANCE A LA PRESIDENCE DE L'UPA Jean Lardin succède à Pierre Martin

Lors de sa réunion du 21 janvier 2010, le Conseil national de l'UPA a procédé au renouvellement de son président. Après avoir été désigné par un vote du Conseil d'administration de la CAPEB-Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment- pour accéder à ce poste, Jean Lardin succède pour trois ans à Pierre Martin, président de l'UPA de 2007 à 2010 au titre de la Confédération nationale de l'artisanat des métiers et des services -CNAMS- Cette alternance est intervenue dans le cadre normal des statuts de l'UPA qui prévoient que la présidence est assurée pour trois ans et à tour de rôle par le représentant de chacune des 3 confédérations membres de l'UPA (CAPEB-CNAMS-CGAD). Jean Lardin est par ailleurs président de la CAPEB, président du Groupe de l'artisanat au Conseil économique, social et environnemental -CESE-, et président du Fonds national de promotion et de communication de l'artisanat -FNPCA-. Avec l'ensemble du Conseil national, Jean Lardin aura de nombreux dossiers à traiter dans un avenir proche pour conforter l'économie de proximité :

- accompagner les entreprises artisanales et le commerce de proximité (+450.000 emplois de 1998 à 2006) vers la sortie de crise et la reconquête d'une croissance pérenne ;

- défendre la liberté d'entreprendre et l'égalité de traitement entre les différentes catégories d'entreprises ; combattre a contrario toutes les formes de concurrence déloyale, à commencer par le régime de l'auto-entrepreneur ;
- conforter le poids des partenaires sociaux dans l'élaboration des normes sociales et la gestion paritaire, et développer un dialogue social adapté aux petites entreprises ;
- sécuriser la protection sociale des travailleurs indépendants, au travers de la réforme des retraites et par une montée en puissance du Régime social des indépendants ;
- finaliser la réforme des Chambres de métiers et de l'artisanat et poursuivre l'effort de rationalisation qu'elle suppose ;
- parvenir à une réforme structurelle du financement de la Sécurité sociale tendant à réduire le coût du travail et le poids des charges sociales patronales ;
- mettre en œuvre les principes énoncés par l'accord paritaire du 7 janvier 2009 et par la loi sur la formation professionnelle ; obtenir la création d'un véritable service public de l'orientation.

## Focus

BIOGRAPHIE DE JEAN LARDIN



Né le 16 juillet 1948 en Espagne, Jean Lardin a fait ses études en France avant de prendre les rênes d'une entreprise d'électricité à Bertholène dans l'Aveyron. Il est marié et père de deux enfants.

Rapidement il a souhaité défendre les intérêts de l'artisanat du bâtiment, de sorte qu'il a milité au sein de la CAPEB de l'Aveyron avant d'en prendre la présidence de 1986 à 2001. De même, il a présidé l'UPA départementale de 1979 à 1989.

En complément de ce mandat syndical, il a présidé la Chambre de métiers du département de 1989 à 2005, de même qu'il a été membre du Conseil économique et social de Midi-Pyrénées.

Appelé par ses collègues à prendre des responsabilités nationales, Jean Lardin a intégré le Conseil d'administration de la CAPEB puis est devenu membre du Conseil national de l'UPA en 1990.

Il participe alors au développement de l'interprofession artisanale et à la vie paritaire nationale, notamment en tant qu'administrateur UPA de l'assurance-chômage.

Il a pris part en outre, à la création et au développement du Groupe Monde Rural entre 1990 et 2001.

Jean Lardin a été élu à la présidence de la CAPEB en mars 2001 puis réélu. Il démissionnera officiellement de sa fonction de président de la CAPEB le 18 février 2010.

Enfin, sur le plan européen Jean Lardin a occupé les fonctions de membre du Comité économique et social européen (2002-2006) et de président d'EBC –European Builders Confederation- (2005 et 2006).

## Les artisans ne voient pas encore la sortie de crise

La baisse d'activité s'est poursuivie au quatrième trimestre 2009 dans l'artisanat, le chiffre d'affaires global des entreprises artisanales affichant un repli de 5% par rapport au quatrième trimestre 2008, selon les résultats de l'enquête UPA I+C de janvier 2010\*. La dégradation s'est néanmoins ralentie par rapport au second (-6%) et au troisième (-5,5%) trimestres. Un léger signe d'amélioration qui vaut pour les quatre secteurs de l'artisanat, alimentation, bâtiment, fabrication et services. Sur l'ensemble de l'année 2009, l'artisanat a échappé aux pires effets de la crise avec un chiffre d'affaires en baisse de 5,5%. L'artisanat de la fabrication est le secteur le plus atteint puisqu'il subit une chute d'activité de 7% au quatrième trimestre et de 9% sur l'ensemble de l'année 2009. Ce résultat annuel reste inférieur de près de moitié à la baisse d'activité subie par la fabrication industrielle (-17%). Avec un repli de 1,5% au quatrième trimestre et de 2,5% sur l'année, les artisans de l'alimentation ont plutôt bien résisté à la crise, de même que les artisans des services qui enregistrent un taux d'évolution annuelle de -3,5% alors que l'ensemble du commerce non alimentaire accuse une détérioration plus

franche (-5,5%). Quant à l'artisanat du bâtiment, très affecté par la chute d'activité liée à la construction neuve, il enregistre une réduction de son activité de 6% au dernier trimestre et de 4,5% sur l'année écoulée. Là encore, les artisans s'en sortent mieux que l'ensemble des entreprises du bâtiment (-8,5% sur le quatrième trimestre et -7% sur l'ensemble de l'année). La trésorerie des entreprises artisanales demeure impactée par la conjoncture, 34% des artisans déclarant une détérioration, contre seulement 8% qui constatent une amélioration. Les prévisions pour le premier trimestre 2010 sont négatives puisque 38% des artisans interrogés anticipent une réduction d'activité contre 9% qui envisagent une reprise. Dans ce contexte, l'UPA demeure plus que jamais mobilisée pour aider les artisans et commerçants de proximité à retrouver les chemins de la croissance et pour convaincre les banques et les différents organismes collecteurs d'accepter des facilités de paiement aux entreprises en difficulté.

\* Enquête réalisée à la demande de l'UPA par l'Institut I+C dans la première quinzaine du mois de janvier 2010, auprès d'un échantillon représentatif de 3150 entreprises artisanales.

## HANDBALL

### Imbattables !

Le handball français est entré dans la légende. En venant méthodiquement à bout de la Croatie en finale de l'Euro (25-21), les joueurs tricolores ont accompli, ce 31 janvier à Vienne, ce qu'aucune équipe n'avait encore réussi, se parer simultanément des trois ors de la discipline : olympique, mondial, et maintenant, européen. Comme l'an passé, face à ces mêmes Croates, les « Experts » ont livré une bataille féroce, mais au bout de leur effort, au terme des quinze jours d'un Euro où ils sont revenus des eaux troubles du premier tour pour exceller en fin de deuxième semaine, ils sont devenus, pour la deuxième fois champions d'Europe. L'Artisanat est fier d'être partenaire de cette équipe qui marquera l'histoire du sport français. Notre secteur a su d'ailleurs tirer un



L'ARTISANAT REMERCE L'ÉQUIPE DE FRANCE POUR CE TRÈS BEAU SOUVENIR D'AUTRICHE

Équipe de France masculine de handball est championne d'Europe. Une fois de plus, les Experts vous ont offert une victoire et nous le savons tous bien plus plaisir. Pour vous, l'Artisanat investit chaque jour.

grand bénéfice de cette fabuleuse victoire, puisque l'Artisanat figurait en bonne place sur le maillot des joueurs. La première entreprise de France a tenu à communiquer au plus grand nombre ses remerciements à l'équipe de France au travers d'annonces publicitaires (voir ci-dessus) publiées dès le lendemain dans le journal *l'Equipe* ainsi que dans le quotidien gratuit *20 minutes*.

## L'UPA et quatre syndicats de salariés adressent une lettre au gouvernement

A l'issue d'une deuxième réunion de concertation le 20 janvier au siège de l'UPA consacrée à l'application de la loi du 20 août 2008 concernant le dialogue social dans les TPE, les représentants de l'UPA d'une part et de la CFDT, de la CFE-CGC, de la CFTC, et de la CGT d'autre part, ont signé une lettre commune à l'adresse du Premier ministre et du ministre du Travail Xavier Darcos. Ce texte établit les recommandations des organisations signataires en vue de l'effectivité de la représentation collective du personnel et de la mesure de l'audience des organisations syndicales de salariés pour les TPE. Les signataires ont considéré que les dispositions à prendre devaient couvrir toutes les petites entreprises dans lesquelles il n'y a pas d'obligation légale de mettre en place une représentation du personnel. Selon les signataires, une représentation interne des salariés dans les TPE n'est pas adaptée. La représentation collective du personnel doit donc être assurée dans des commissions paritaires territoriales. Ces commissions pourraient notamment apporter une aide en matière de dialogue social, informer et sensibiliser les salariés et les chefs d'entreprise sur des thèmes liés aux relations du travail et veiller à l'application des accords collectifs du travail. Les représentants des salariés dans ces commissions seraient élus sur la base de deux collègues : celui des ouvriers et



employés et celui des ingénieurs, chefs de service, techniciens, agents de maîtrise et assimilés. Ces élections permettraient également de mesurer l'audience des organisations syndicales de salariés. Les branches ou les secteurs professionnels auraient jusqu'au 31 décembre 2012 pour définir les conditions dans lesquelles ces élections se dérouleraient. En attendant ces élections, les représentants des salariés seraient désignés par les cinq organisations syndicales de salariés représentatives au niveau national. La représentation collective des salariés des TPE permettrait en outre de fidéliser les salariés, comme l'a souligné Jean Lardin. L'objectif de ce texte est d'influer sur le projet de loi que le gouvernement entend présenter sur le sujet au 1<sup>er</sup> semestre 2010. Il semble que le but soit en partie atteint puisque Xavier Darcos a déclaré que la lettre commune constituait un « *point de repère essentiel* » et qu'elle serait « *d'une très grande utilité pour la réforme qui va s'engager* ».

## ORGANISATIONS PATRONALES

### L'UNAPL appuie la démarche de l'UPA

Afin d'obtenir un appui dans sa volonté de développer un dialogue social adapté aux petites entreprises (voir p.3), l'UPA a contacté d'autres organisations patronales concernées par cette question telles que l'UNAPL (professions libérales) et la FNSEA. L'UNAPL a répondu positivement à l'UPA, et a salué l'initiative d'adresser une lettre au gouvernement signée avec quatre autres syndicats. L'UNAPL rejoint ainsi les signataires

de la lettre commune en demandant de « *créer des commissions paritaires territoriales de dialogue social, étape intermédiaire à une détermination ultérieure de la représentativité syndicale et au développement du dialogue social dans les TPE* ». L'UNAPL regroupe 63 organisations professionnelles représentatives de toutes les professions libérales, soit plus de 600.000 entreprises et 9% de l'emploi total du secteur privé.

## Désignations

UPA MANCHE  
Jean-Pierre Cardin, CGAD,  
succède à la présidence à  
Hubert Godefroy, CNAMS.

## Ils ont dit...

Extraits des propos tenus par Jean Lardin à l'issue de la réunion de concertation du 20 janvier :

« *Nous proposons qu'il y ait une véritable représentation des deux camps (employeurs et salariés), qui ont intérêt à discuter entre eux car ils partagent les conditions de travail et sont issus du même modèle d'entreprise.* »

## Chiffres clés

80% des Français estiment que les syndicats ont un rôle important à jouer en cette période de crise, indique un sondage Obea pour France Info/20 minutes publié le 3 mai 2009. En outre, 60% des sondés ont une bonne image des syndicats de salariés.

Interrogés sur les négociations conclues entre partenaires sociaux qui s'imposent à l'ensemble des salariés, les patrons de TPE estiment très majoritairement (83%) qu'elles ne prennent pas en compte les préoccupations et les spécificités des petites entreprises.

74% des Français interrogés lors d'une enquête FAFIEC/l'fop réalisée en octobre 2009 pensent que le dialogue social favorise la stabilité économique de l'entreprise et la pérennité de l'emploi.

86% estiment par ailleurs qu'il permet une meilleure compréhension entre employeurs et salariés et 80% qu'il représente un mode de gestion efficace.

Le dialogue social apparaît aussi comme un levier de motivation : 79% déclarent qu'il crée une forte implication dans la gestion de leur entreprise et 76% qu'elle permet de définir une stratégie partagée par tous. Enfin, plus de neuf répondants sur dix (94%) aspirent au développement et à la modernisation du dialogue social et de la gestion paritaire.

## La CNATP, membre associé de l'UPA

Le 21 janvier dernier, le Conseil National de l'UPA a décidé d'accueillir en tant que membre associé la Chambre nationale de l'artisanat, des travaux publics, des paysagistes et des activités annexes -CNATP-, organisation professionnelle fédérant les entreprises artisanales dans le domaine des travaux publics et du paysage. Par ailleurs, réunis les 27 janvier 2010, les membres du Conseil d'administration de la CNATP ont reconduit à l'unanimité Gérard Bobier dans ses fonctions de président pour un mandat de trois ans. Le président Bobier a notamment déclaré que « *l'impulsion donnée par l'entrée de la CNATP à l'UPA* » devrait permettre à l'organisation de « *poursuivre ses actions avec encore plus d'efficacité* ».

## Agenda social : réunion le 15 février

Nicolas Sarkozy a annoncé à l'occasion de ses vœux aux partenaires sociaux le 15 janvier la tenue d'une réunion le 15 février pour définir le calendrier des mesures à prendre en 2010, notamment en matière d'emploi et de retraites. « *La lutte contre le chômage sera le cœur de notre action en 2010 et nous allons le 15 février avoir une réunion d'agenda social qui nous permettra d'arrêter la liste des sujets, de la méthode et du calendrier pour les traiter* », a indiqué le Président de la République. Outre l'emploi, le Chef de l'Etat a cité parmi les autres thèmes à aborder, la réforme des retraites et la question de la prise en charge de la dépendance des personnes âgées. Le rendez-vous 2010 des retraites « *inclura naturellement la question de la pénibilité* » de certains métiers, a-t-il en outre précisé.

## EIRL : l'UPA souligne une réelle avancée

L'UPA a accueilli avec satisfaction le projet de loi relatif à l'entrepreneur individuel à responsabilité limitée -EIRL-. Ce texte doit permettre aux chefs d'entreprise qui ont choisi de s'installer en nom propre de protéger leurs biens personnels et ainsi de limiter les conséquences d'une éventuelle faillite à leurs seuls biens professionnels. Depuis de nombreuses années l'UPA demande que les artisans et commerçants notamment, puissent opter pour le statut d'entreprise individuelle sans pour autant risquer de mettre toute leur famille à la merci des créanciers. Il s'agit donc d'une réelle avancée. L'UPA veillera à ce que la mise en œuvre du statut de l'EIRL échappe à tout excès de formalisme. Il conviendra en particulier que le système d'affectation du patrimoine professionnel évite des coûts et des formalités comptables trop élevés. En outre, la traduction concrète de l'EIRL pour les artisans et commerçants de proximité dépendra de la relation qui s'établira entre la banque et l'entreprise. Il conviendra ainsi d'empêcher les établissements bancaires d'exiger une caution autre que celle relevant du patrimoine affecté à l'entreprise.

## Ateliers de l'apprentissage et de l'alternance

Laurent Wauquiez, secrétaire d'Etat à l'Emploi a annoncé en décembre le lancement d'ateliers de l'apprentissage et de l'alternance qui doivent permettre de lever les freins structurels qui entravent le développement de l'alternance en France et permettre d'atteindre en 2015 l'objectif d'un jeune sur cinq formé en alternance. Pour associer le plus grand nombre au débat, le ministère a lancé un site internet dédié, [www.ateliers-apprentissage.fr](http://www.ateliers-apprentissage.fr). Laurent Wauquiez a ainsi invité apprentis, artisans, responsables de PME ou DRH à faire part de leurs questions et de leurs expériences en alimentant le site en messages écrits ou en vidéos.

## Olympiades des métiers

La région Île de France n'organisera pas la 42<sup>ème</sup> édition des Olympiades des métiers en 2013. Les organisateurs de la compétition internationale ont préféré la candidature de Leipzig (Allemagne) qui a récolté 23 voix contre 22 pour la France. Le Comité français des Olympiades des métiers -COFOM- a souligné que le projet allemand disposait d'un budget double par rapport à celui de la France. L'édition 2011 quant à elle se déroulera à Londres.

## L'agenda

### 21 JANVIER

Réunion du Conseil National de l'UPA suivie de la passation de pouvoir entre Pierre Martin et Jean Lardin à la présidence de l'UPA.

### 2 FEVRIER

Audition du Secrétaire Général de l'UPA à l'Assemblée Nationale par la députée d'Eure-et-Loir Laure de la Rodière, rapporteuse du projet de loi sur l'entreprise individuelle à responsabilité limitée -EIRL-.

### 3 FEVRIER

Rencontre du président de l'UPA avec le ministre du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville Xavier Darcos.

### 4 FEVRIER

Participation du président de l'UPA, président du Fonds national de promotion et de communication de l'artisanat au Conseil d'administration du FNPCA.

### 5 FEVRIER

Participation de Jean-Louis Maître, représentant de l'UPA sur ce sujet, aux Etats Généraux de l'Industrie.

Participation du Secrétaire Général de l'UPA à une réunion sur la formation professionnelle au ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi.

### 8 FEVRIER

Participation de Philippe Thouron, représentant de l'UPA, à la négociation paritaire sur le harcèlement et la violence au travail.

### 11 FEVRIER

Participation du président et des vice-présidents de l'UPA à la réunion de l'Association pour le développement du dialogue social dans l'artisanat.

### 15 FEVRIER

Participation du président de l'UPA à la réunion des partenaires sociaux à l'Élysée concernant l'agenda social 2010.

